

Communiqué de presse

Le Cemafruid : Premier organisme accrédité par le COFRAC pour la délivrance des attestations de capacité fluides frigorigènes

Le 20 mars 2017, le Cemafruid a obtenu l'accréditation COFRAC en tant qu'organisme certificateur selon la norme ISO 17065 pour la délivrance des attestations de capacité à manipuler les fluides frigorigènes, attestation obligatoire pour tous les professionnels du froid, de la réfrigération et du conditionnement d'air.

Premier organisme à obtenir l'accréditation requis par la réglementation

Cette accréditation selon la norme NF EN ISO/CEI 17065 était rendue obligatoire par l'arrêté du 25 juillet 2016 modifiant l'arrêté du 20 décembre 2007 pour confirmer l'agrément en tant qu'organisme agréé selon l'article R. 543-108 du code de l'environnement.



ACCREDITATION N° 5-0561
PORTEE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

Le Cemafruid est ainsi **le premier organisme à obtenir l'accréditation** dont l'objectif est d'attester la compétence technique pour mettre en œuvre la réglementation.

Une extension de l'accréditation Certification de produits et services

Pour le Cemafruid, il s'agissait d'une extension d'accréditation en tant qu'organisme de certification de produits et de services, l'entreprise était déjà accréditée depuis le 25 mars 2016 par le COFRAC en tant qu'organisme de certification dans le cadre de la délivrance des attestations de conformité ATP pour les engins neufs de transport de denrées périssables (accréditation n°5-0561, portée disponible sur www.cofrac.fr).

Agrée depuis 2008 pour toutes les catégories

Pour rappel, le Cemafruid est depuis 2008 organisme agréé par le Ministère en charge de l'Environnement pour délivrer les attestations de capacité à manipuler les fluides frigorigènes pour toutes les catégories I à V. Pour cette prestation, le Cemafruid est le pilote du consortium qui développe et met à disposition des opérateurs la plateforme internet Datafluides® qui facilite la constitution et la mise à jour des dossiers des professionnels ainsi que la déclaration des bilans fluides, à réaliser chaque année par les opérateurs.

Une reconnaissance européenne

Cette accréditation place le Cemafruid dans un groupe très restreint d'organismes certificateurs reconnus en Europe, aussi bien en France qu'en Italie. En effet, le groupe Cemafruid-Tecnea, via sa filiale Tecnea

Communiqué de presse

Italia, est depuis 2014 accrédité en Italie par ACCREDIA (l'équivalent Italien du COFRAC), pour délivrer la certification « F-GAS » aux entreprises exerçant des activités d'installation, de manutention ou de réparation d'appareils fixes de réfrigération, de climatisation et de pompe à chaleur contenant des gaz fluorés à effet de serre.



Communiqué de presse

Plus d'informations sur le Cemafrroid-Tecnea :

Une vision, des missions et des valeurs claires

Le froid est la garantie de qualité et de sécurité pour l'alimentation, la santé et le bien-être des populations dans le respect de l'environnement. Alors que 40% des produits agricoles alimentaires sont perdus et que 50% des vaccins sont détériorés dans le monde, le défi de pouvoir nourrir et soigner 9 milliards d'hommes en 2050 tout en respectant l'environnement nécessite de maîtriser la chaîne du froid et la réfrigération.

Le Cemafrroid est l'expert indépendant du froid. Nous apportons aux professionnels et industriels une expertise indépendante pour le choix, la gestion et le suivi de la chaîne du froid ou des systèmes de climatisation et de réfrigération. Le Cemafrroid a pour mission de tester, vérifier, évaluer, qualifier et certifier les équipements et les solutions, de former les hommes et de garantir la conformité réglementaire. Nous contribuons à améliorer les performances économiques et environnementales des entreprises et réduire leurs risques. Les femmes et hommes du Cemafrroid partagent leur savoir-faire, leur expérience et leur expertise avec les mêmes valeurs d'impartialité et d'indépendance, pour répondre aux besoins de nos clients avec réactivité et leur offrir des prestations de qualité dans un esprit d'équipe et d'entreprise.

Cemafrroid – TECNEA le succès d'une jeune pousse

Fort de 60 ans d'expérience dans le froid, le Cemafrroid est issu d'activités d'essais et d'expertise développées par l'Etat depuis les années 50. Externalisé du Cemagref sous forme de groupement d'intérêt économique (GIE) en 2000, le Cemafrroid est devenu une entreprise indépendante à part entière en 2010. Le Cemafrroid a multiplié son chiffre d'affaire par 4 en 8 ans et créé plus de 40 emplois. L'activité est devenue rentable depuis près de 10 ans et autofinance son développement.

Une PME qui investit et se développe à l'international

Ayant atteint une taille critique en France, Cemafrroid Tecnea a vocation à devenir un acteur majeur en Europe et à se développer à l'international. L'entreprise a ainsi créé sa première filiale en Italie en 2013.

Au-delà de l'Europe, Cemafrroid Tecnea accompagne ses clients industriels français à l'export au sein de consortiums de PME par exemple en Inde dans le cadre de la coopération agricole Franco-Indienne.

Une expertise forte reconnue internationalement

L'expertise du Cemafrroid est internationalement reconnue en particulier dans le domaine de la chaîne du froid. Les experts du Cemafrroid occupent des postes clefs dans les organisations techniques et scientifiques françaises, européennes et internationales : Institut International du Froid (IIF), Association Française du Froid (AFF), Comité Transport des Nations Unies (UNECE-WP11), comités de normalisation européens (CEN) et français (AFNOR).

Communiqué de presse

Des laboratoires accrédités pour une reconnaissance internationale

Les laboratoires du Cemafruid (Fresnes (94) et Cestas (33)) sont accrédités par le COFRAC selon la norme internationale NF EN ISO/CEI 17025 (Portées d'accréditation n° 1-0699, 1-1695, 2-1862, 2-1863, 2-5400, 5-0561 disponibles sur www.cofrac.fr). L'accréditation permet d'instaurer de la confiance dans les évaluations réalisées, car elle représente le dernier niveau de contrôle des activités d'évaluation de la conformité du point de vue de la compétence technique. A ce titre, l'accréditation implique un contrôle périodique par le COFRAC par le biais de ses audits. Ces différentes accréditations entrent dans le cadre des objectifs de la politique qualité du Cemafruid qui souhaite garantir à ses clients la qualité de ses prestations....